

DEPARTEMENT  
de la HAUTE-GARONNE

-----  
Arrondissement de  
SAINT-GAUDENS

-----  
MAIRIE  
d' **ARBAS**

31160

-----  
Tél : 05 61 97 51 15  
Fax : 05 61 90 37 79

-----  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## **J'invite officiellement l'Aspap à tenir une réunion publique à Arbas**

J'ai lu avec beaucoup d'étonnement l'interview de M. Denjean, coprésident de l'Aspap, déclarant dans la Dépêche du Midi du 3 juillet à propos d'une réunion publique sur l'ours organisée par l'association Ferus à Serres-sur-Arget : « Pour moi, le choix de ce lieu sonne comme une provocation. C'est comme si l'Aspap avait programmé une réunion à Arbas ».

On peut en rire, mais la question est très sérieuse, fondamentale même.

L'Aspap considère donc qu'il y aurait dans notre pays des territoires réservés, et par conséquent interdits à telle ou telle expression !

L'Ariège, une partie tout du moins, lui « appartiendrait » et personne n'aurait le droit de venir y parler d'ours sans son accord !?

Quel sens ont donc pour l'Aspap les mots démocratie, pluralité, respect de l'opinion d'autrui ?

N'ayant manifestement pas les mêmes valeurs et ayant fait mienne la pensée de Voltaire qui disait « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire », j'invite l'Aspap à tenir une réunion publique à Arbas, sur le thème de son choix.

Je mettrai bien volontiers la salle de la Mairie à sa disposition et je leur garantis que ce sera dans le plus grand respect des personnes et des idées.

À Arbas, le jeudi 7 juillet 2011

François ARCANGELI  
Maire d'Arbas  
Conseiller régional Midi-Pyrénées